

# COMMENT DEVENIR **REPRÉSENTANT.E** DE VOTRE COMMUNE OU **DÉLÉGUÉ.E SYNDICAL** DE VOTRE TERRITOIRE À **TEM**

## COLLÈGE ÉLECTORAL DE **LAVAL AGGLOMÉRATION** 34 COMMUNES



Corps électoral  
34 représentant.es

1 représentant.e désigné par commune  
par délibération avant le 3 mai 2026



dont 6 délégué.es titulaires  
et 6 délégué.es suppléants  
au comité syndical de TEM

dont 2 seul.es peuvent être issus.e.s  
des communes d'Argentré,  
Bonchamp-lès-Laval, Changé, Laval,  
L'Huisserie, Louverné et Saint-Berthevin

### Critère démographique

119 115 habitant.es (INSEE)

6 délégué.es titulaires

6 délégué.es suppléants

### Critère d'intercommunalité

CC de Laval Agglomération

Non adhérente

### Critère de ruralité

27 communes rurales

7 communes urbaines

### Élection de vos 6 délégué.es

Parmi les 34 représentant.es

le mardi 19 mai 2026 à 10h00 ,

Salle Ambroise Paré - 2<sup>nd</sup> étage

1, place du Général Ferrié

53000 Laval